

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2023
Maison St-André – Limonest – 10h15 – 16 h**

Présents : 17 adhérents à jour de cotisation et 25 pouvoirs reçus, soit 42 votants sur 79 adhérents, le quorum ($1/3 = 26,3$) est atteint.

Ouverture de l'assemblée par la présidente, qui remercie les adhérents présents et ceux qui ont envoyé leur pouvoir, permettant ainsi d'avoir le quorum pour les votes de l'assemblée.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 mai 2022 : approuvé à l'unanimité.

Lecture et vote des rapports moral et financier de 2022 : approuvés par les 42 votes exprimés.

Présentation du rapport d'activité de 2022, sous forme de diaporama.

Election du Conseil d'Administration :

- Cinq administrateurs ne se représentent pas :
LOGEZ Catherine, GIBERT Geneviève, PIERRE Geordany, ROCHE Michèleet VERMANDE Paul.

- Les neuf candidat.e.s sont les suivant.e.s :

BOISSON Daniel, CHAMPAGNON Bernard, CYLE Kenson, DALON Michèle, GERARD Chantal, MARTEL Pascale, MERILUS Johny Géné, REY Geneviève, VERMANDE Marguerite.

Tous les candidat.e.s sont élu.e.s à la majorité des 42 voix exprimées.

Groupes d'échanges et de débats au sujet des causes de la situation en Haïti, et des mesures possibles pour notre association : Les étudiants haïtiens présents nous recommandent de développer l'Economie Sociale et Solidaire, de privilégier l'éducation civique et la formation professionnelle en Haïti et d'intervenir en priorité auprès des communautés de base.

L'ordre du jour ayant été traité, il est mis fin à l'AGO à 16 h.

Pour le Bureau : Pascale MARTEL, présidente

